

Recherches sociographiques



Louise CORRIVEAU, *Les Cégeps. Question d'avenir*

F. Philippe Reid

Volume 35, Number 1, 1994

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056847ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056847ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Reid, F. P. (1994). Review of [Louise CORRIVEAU, *Les Cégeps. Question d'avenir*]. *Recherches sociographiques*, 35(1), 137–138. <https://doi.org/10.7202/056847ar>

s'aventurer dans cette forêt sans guide peut s'avérer périlleux. Ainsi, l'édition 1992 a été lancée le 8 octobre dernier en présence du ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française. Celui-ci n'a pas manqué de souligner l'importance croissante de la population de langue maternelle française entre 1971 et 1986. Or, trois semaines auparavant, Statistique Canada avait publié les résultats de 1991 qui montrent le début d'un déclin, tout à fait prévisible par ailleurs, du poids des francophones au Québec. La complaisance n'était plus de mise. Et le roi, bien nu.

L'édition 1992 reprend souvent mot pour mot celle de 1991 — non sans commettre quelques erreurs de transcription majeures, comme au graphique 2.3.2. En effet, les recensements ont lieu à tous les cinq ans et les enquêtes sur la langue de travail sont apparemment encore moins fréquentes. Il serait peut-être plus économique, et certainement plus instructif de préparer, avec la participation de spécialistes non gouvernementaux, des fascicules thématiques plus complets et d'en faire la mise à jour au gré d'une accumulation intéressante d'informations nouvelles. L'édition 1991 annonçait déjà de tels documents. Le premier se fait toujours attendre.

Charles CASTONGUAY

*Département de mathématiques,
Université d'Ottawa.*

Louise CORRIVEAU, *Les Cégeps. Question d'avenir*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1991, 133 p.

Disons-le sans détour, voilà un excellent volume dont je recommande vivement la lecture à toute personne désireuse d'avoir l'heure juste sur la réalité des cégeps. Et s'il faut en juger d'après certains articles qu'on peut lire sur le sujet, cette réalité est fort mal connue.

Il s'agit du 13^e ouvrage de la collection «Diagnostic» lancée il y a quelques années par l'Institut québécois de recherche sur la culture. Il faut féliciter d'ailleurs cet organisme d'avoir eu l'heureuse initiative de publier une telle collection qui consiste en de petits volumes sur des questions d'actualité comme le problème linguistique, la dénatalité ou encore l'intégration des immigrants. Ces livres, et celui de Mme Corriveau en est la plus éclatante illustration, remplissent admirablement bien leur mission qui est d'informer et d'inciter à la réflexion le plus large public possible.

Après quelques pages faisant allusion aux débuts chancelants des cégeps, l'auteure passe rapidement au second chapitre pour y traiter du développement du réseau. Le chapitre suivant aborde les questions de la gestion pédagogique et de l'organisation des études, entre autres des deux secteurs d'enseignement qu'on retrouve au cégep, ce dont plusieurs commentateurs et non des moindres ne prennent pas assez en considération. Viennent ensuite deux chapitres particulièrement réussis qui brossent un tableau juste et complet des professeurs d'abord, puis des cégépiens, et cela dans une économie de mots. Le chapitre six est consacré aux programmes d'étude et à la formation dispensée. Enfin, dans un dernier chapitre, il est question de la nécessité de réviser les programmes professionnels offerts en régions pour

éviter les dédoublements coûteux, de l'urgence d'un programme des sciences de la nature, de la priorité qu'on devrait accorder à la formation, de mécanismes de reddition de compte à mettre en place.

Cependant, la qualité indéniable de ce volume ne devrait pas nous empêcher d'y déceler quelques faiblesses. Pour ma part j'en relève trois.

D'abord, la question de l'âge des professeurs. Mme Corriveau fait allusion dans un premier temps au vieillissement accéléré du corps professoral depuis 10 ans. Cette situation l'inquiète parce qu'elle contribue à « scléroser le milieu » (p. 53). Mais voilà que quelques dizaines de pages plus loin l'inquiétude manifestée s'estompe et ce vieillissement devient synonyme cette fois de solidité et de compétence accrue, de professeurs qui maîtrisent leur métier et qui vont droit à l'essentiel. On peut certes soutenir l'une ou l'autre de ces deux thèses à propos du vieillissement du corps professoral mais certainement pas les deux à la fois.

Ensuite, la question du rôle joué par les syndicats de professeurs. Je trouve étonnant qu'un livre consacré aux cégeps ne contienne pas la moindre allusion à leur influence pourtant considérable et décisive sur la vie des collèges depuis plus de vingt ans. Pourquoi un tel silence ? Je crois que sur ce point Mme Corriveau confond son rôle de syndicaliste et d'ex-militante de la FNEEQ avec celui d'observatrice.

Reste enfin la question des cours communs obligatoires beaucoup plus importante à mes yeux que les deux autres. En clair, ce que je veux savoir comme lecteur, c'est quel genre de cours communs on devrait dispenser à tous les étudiants de niveau collégial. Autant je peux comprendre qu'il soit pertinent de dispenser quatre cours de philosophie aux étudiants de la filière pré-universitaire, autant je ne suis plus du tout convaincu qu'il faille en dispenser quatre aux étudiants de techniques de transformation des matières plastiques ou de graphisme. Pas plus que je suis convaincu du fait que ces étudiants de la filière professionnelle devraient suivre nécessairement les mêmes cours de français que ceux du pré-universitaire. Or en lisant les propos de Mme Corriveau sur ce sujet, le lecteur reste quelque peu sur son appétit. Certes, ce qu'elle dit est fort judicieux, mais elle évite de prendre véritablement position sur cette question. Prenons à titre d'exemple ce qu'elle écrit sur les cours de philosophie. « La philosophie doit-elle finalement demeurer la seule discipline des humanités offerte à tous les cégépiens ? » Question fort pertinente, mais aussitôt après l'avoir soulevée, l'auteure s'empresse d'ajouter que « les bouleversements que créerait au sein des personnels la disparition d'un cours de philosophie protègent le maintien de quatre cours de philosophie dans le bloc des disciplines obligatoires » (p. 95). Il est certain que ce qui dérange le moins, c'est le maintien du *statu quo* et on ne se surprend guère que plusieurs prêchent en sa faveur. Aussi Mme Corriveau aurait pu se dispenser de ce commentaire qui coupe les ailes à toute tentative de réforme des cours communs obligatoires. Elle aurait dû plutôt nous livrer le fond de sa pensée sur le sujet. On s'attendait à rien de moins de la part d'une observatrice de sa compétence.

F. Philippe REID

Département des sciences sociales,
Collège François-Xavier-Garneau.